



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 08/06/2022
Reçu en Préfecture le : 08/06/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-
20220607-124677-DE-1-1
certifié exact,

Séance du mardi 7 juin 2022
D-2022/168

Aujourd'hui 7 juin 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H48 à 16H05

Le maire quitte la séance de 16H04 à 16H05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Bernard L BLANC présent à partir de 14h48, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h00

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Pascale ROUX,

Attribution d'aides en faveur des associations. Délégation vie associative. Subventions 2022. Exonération partielle. Adoption. Autorisation.

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux soutient le tissu associatif bordelais via des appuis logistiques (prêt de matériel, mise à disposition de salles municipales), des accompagnements (aide administrative, formations) et un soutien financier par la mise en place d'appels à projets (prix des jeunes associations...) et l'attribution de subventions.

Cette aide financière leur permet de poursuivre leurs activités, de promouvoir l'engagement et la solidarité, de créer du lien social, d'organiser des manifestations festives et de valoriser la vie associative et le bénévolat.

Je vous propose d'attribuer la somme de 35 500 euros prévue au budget primitif 2022 pour 5 associations et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2022 (en euros)
<p>Dansons Sur Les Quais Organise la 18ème édition de la manifestation estivale « Dansons sur les Quais », portée jusqu'à présent par l'association Danse avec Nous. C'est un évènement mêlant tous les styles de danse, pour tous, qui est proposé placette Munich, Quai Louis XVIII, durant la deuxième quinzaine de juillet.</p>	30 000
<p>FoodSweetFood Organise le festival culinaire solidaire « Refugee Food Festival », qui consiste à créer des collaborations entre des restaurateurs et des cuisiniers bénéficiaires d'une protection internationale.</p>	1 000
<p>Aquitaine Partage : Participe aux actions d'animation et de promotion de la vie associative et du bénévolat à Bordeaux, soutient les associations dans le développement de leur connaissance du milieu associatif.</p>	1 000
<p>Associations des Bassins à Flot de Bordeaux Met à disposition un local multi-associatif nommé « Le Hangar Marin » pour les associations des bassins à flot.</p>	2 000
<p>Association Nationale des Amis de Jean Moulin Pérennise la mémoire de Jean Moulin auprès des jeunes, son action, et organise la cérémonie nationale au Panthéon.</p>	1 500
TOTAL	35 500

Par ailleurs, la Société Health Care Innovation, mandatée par l'Ordre des Infirmiers, avait réservé des salles à l'Athénée « Joseph Wrésinski » les 4 et 5 mai 2021. En raison du contexte sanitaire, la société a finalement organisé cet évènement en distanciel en omettant de prévenir les services dans les délais requis (8 jours). Ainsi, les services ont procédé à l'envoi de la facture d'un montant de 2 030 euros.

Ces dernières semaines, l'organisateur est revenu vers la Ville pour demander une réduction du montant de cette location non effective.

Il vous est proposé de consentir une exonération partielle correspondant à 50% du montant de la location, ramenant le montant de celle-ci à 1 015 euros.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2022.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.
- à consentir en faveur de la société Société Health Care Innovation, une exonération correspondant à 50% du montant de la location, ramenant le montant de celle-ci à 1 015 euros.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 juin 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Camille CHOPLIN